

# 100% Valorisé

Juin 2010

Et la lumière fût !



Le verre, une vie sans fin...



Composter, c'est facile !



*Un territoire  
qui porte bien le jaune*

## ÉDITO

Loïc Cauret / Gilbert Baudet

Il en a été beaucoup question dans la presse les temps derniers. La redevance incitative sur le territoire de Lamballe Communauté va très bientôt être une réalité. Ce grand projet commun commencera par une visite de tous les abonnés (soit 12 000 foyers) par des « ambassadeurs de la redevance » qui vont passer expliquer le fonctionnement du service. Mais la mise en place de la redevance incitative ne se fera pas seule, elle s'inclue dans une vision plus large de la collecte et du traitement des déchets ménagers, au regard à la fois de leur impact environnemental et financier. Ainsi, depuis cette année tous les

bourgs du territoire ainsi que les zones qui sont en porte à porte bénéficient des sacs jaunes, pour le tri sélectif. Après quelques mois de fonctionnement, les résultats sont déjà là (16 tonnes en moyenne par semaine).

Par ailleurs, les travaux de la déchèterie de Bréhand commencent cette année, la modernisation de celle de Planguenoual également, et la plateforme déchets verts de Lamballe-Lanjouan sera opérationnelle pour le mois d'octobre 2010. Enfin, la communication sur le compostage porte maintenant ses fruits car le nombre de composteurs mis en place progresse régulièrement (1 570 foyers équipés).

N'oublions pas non plus le fait que le mode de consommation est également en débat, notamment sur l'achat de produit dont l'emballage vaut plus cher que le produit lui même. Le suremballage est un facteur non négligeable de remplissage des bacs, il convient de le freiner, de la même façon que Lamballe Communauté distribue les autocollants « Stop Pub » afin de réduire les stocks de papiers jetés sans avoir été lus !

Logique globale donc, qui s'inscrit parfaitement dans nos projets de territoire tel que l'Agenda 21. Mais cela ne pourra fonctionner qu'avec la participation de tous, et nous en sommes responsables.

### Service Déchets Ménagers

tél. 02 96 50 13 76 | fax 02 96 31 39 25  
dechetsmenagers@lamballe-communaute.com  
www.lamballe-communaute.com



# Un territoire qui porte bien le jaune

Depuis janvier dernier, l'ensemble des zones agglomérées de Lamballe Communauté bénéficie d'une collecte en sacs jaunes.



L'extension de cette collecte est fondée sur une harmonisation du service rendu aux usagers.

Depuis les cinq premiers mois de l'année, le tonnage moyen collecté en sacs jaunes s'élève à 18 tonnes, l'équivalent de 2 kg par foyer collecté par semaine.

Malgré l'augmentation du nombre de foyers collectés en porte à porte, la qualité du tri à l'intérieur des sacs n'a pas changé. Le taux de refus représentant les erreurs de tri dans les sacs jaunes est aussi faible que le taux de 2009. La quantité est au rendez-vous et la qualité aussi !

Ce braquet pris par Lamballe Communauté conforte sa place de leader au centre de tri de Ploufragan avec un refus moyen s'élevant à 6,49%. La moyenne du centre de tri s'estime à 11,44%.

Les bons résultats de Lamballe Communauté sont le fruit d'une qualité du tri performante. Avec des bons gestes de tri, vous êtes les premiers maillons de la chaîne du recyclage!!!

## Gros plan sur les erreurs de tri

**Un sac jaune refusé à la collecte sélective signifie que celui-ci contient des erreurs de tri.**

Les erreurs les plus fréquentes correspondent à la présence de films plastiques qui enveloppent les packs d'eau et les revues, les pots de yaourt, les barquettes de pâtes - jambon - viennoiserie - beurre - crème fraîche, les emballages en polystyrène, les articles hygiéniques et le verre alimentaire.



### Le bon réflexe



En cas de doute sur un déchet, il vaut mieux le jeter dans la poubelle marron (ordures ménagères résiduelles) et **se renseigner auprès du service déchets ménagers (02 96 50 13 76)** si le doute persiste. Le seul plastique recyclable est l'emballage sous forme de bouteille ou de flacon.

**Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter le service Déchets Ménagers de Lamballe Communauté qui vous renseignera sur le bon geste de tri.**

# Une idée lumineuse : les lampes à économie d'énergie


Conformément à la réglementation européenne, les ampoules à filament (non recyclables) auront totalement disparu de la grande distribution au profit des lampes à basse consommation (recyclables) pour la fin de l'année 2012. Ces lampes nouvelles générations proposent plusieurs caractéristiques non négligeables tant sur l'économie d'énergie que d'un point de vue écologique.

## L'aspect économie d'énergie

En les utilisant, vous consommez **5 fois moins d'énergie** et **elles durent 10 fois plus longtemps** qu'une ampoule à filament ce qui limite la production d'électricité pour le même service rendu. Avant d'acheter ces lampes, il est important de vérifier leurs indications de consommation. En effet, ces lampes peu énergivores disposent aussi d'un classement par catégorie (A,B...) comme l'électroménager.

## L'aspect écologique

En déposant les lampes à basse consommation dans les points de collecte spécifiques, vous préservez les ressources naturelles, en effet, 93% des matières qui les composent sont recyclées.

 Ces lampes sont reconnaissables car elles portent sur leur emballage le symbole « poubelle barrée » qui signifie qu'elle peuvent faire l'objet d'une collecte sélective.

Pour éviter tout risque de pollution due aux substances qu'elles contiennent, il est préférable de les déposer sans les casser dans les points de vente bénéficiant de conteneur spécifique (Leclerc Lamballe ou déchèterie de Lamballe Communauté).



Les points de collecte du territoire sont disponibles sur [www.malampe.com](http://www.malampe.com)



Filament classique



Halogène classique



Linolite

**Attention :** les lampes à filaments, les « ampoules classiques » à incandescence et les halogènes, de par leur composition, ne nécessitent pas de traitement particulier. Ces lampes peuvent être collectées en même temps que les déchets ménagers.

## Quelques rappels

1



**LES SACS JAUNES SONT INTERDITS EN DÉCHÈTERIE.**

Le sac jaune est destiné **UNIQUEMENT** à la collecte en porte à porte des déchets sélectifs.

2

**INUTILE DE LAVER** les boîtes de conserve et les bouteilles plastiques, il suffit de bien les vider.

3

**EN 2009 :**

TRIÉ ET COLLECTÉ	RECYCLÉ EN
<b>ACIER/ALU</b>	
	
44,44 T d'acier	54 549 boules de pétanque
2,5 T d'aluminium	1325 trottinettes
<b>BRIQUES/PAPIERS/CARTONS</b>	
	
21,5 T de briques alimentaires	145 125 rouleaux de papier toilette
1 022,3 T de papier - carton	4 600 350 boîtes à chaussures
<b>PLASTIQUES</b>	
	
136 T de plastiques	200 070 pulls polaires et 280 Kms de tuyaux
<b>VERRES</b>	
	
1 254 T de verre	3 572 000 nouvelles bouteilles

# Le verre a de l'avenir

## Le verre a une longue histoire derrière lui mais aussi devant lui.



L'histoire du verre a débuté 2500 ans avant Jésus-Christ en Mésopotamie. La technique du soufflage du verre au travers d'une canne creuse se répandit au 1<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ. Cette technique fut ensuite adaptée pour être automatisée. Malgré les âges, la composition du verre d'emballage est identique, en associant de la silice (sable), du calcaire et du carbonate de soude.

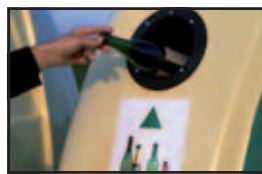
### Le cycle du verre



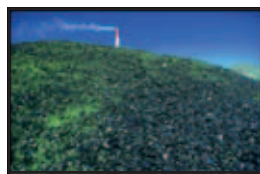
**1.** À la maison, un premier tri est effectué par le consommateur en respectant les consignes de tri.



**2.** 92 communes à verre réparties sur le territoire de Lamballe Communauté permettent de récupérer l'ensemble du verre alimentaire. Le verre est ensuite récupéré dans chaque colonne et stocké sur une plate forme près de la déchèterie de Planguenoual.



**3.** Le verre est transféré vers un centre de traitement, un contrôle qualité permet l'acceptation de la cargaison. Le verre subit ensuite différentes étapes : tri des indésirables (capsules, bouchons, collerettes), puis broyage en vue de la transformation en calcin.



**4.** Le calcin obtenu est utilisé par les verriers. Ces derniers l'enrichissent de silice (sable de carrière), de soude et de chaux pour permettre l'obtention d'un mélange vitrifiable.



**5.** Le verre en fusion à 1500° est facilement modelable pour créer de nouveaux emballages en verre.



La collecte du verre séparée des ordures ménagères résiduelles a été la première collecte de déchets recyclables. Cette collecte répondait à la nécessité d'économiser l'énergie à la suite des chocs pétroliers des années 1970.

Flacons, bouteilles, pots... le verre est présent dans toutes les pièces du foyer. Transparent, résistant, le verre rassure de part sa conservation parfaite et de longue durée. Seulement voilà, chaque année c'est 50 kg de verre par habitant qu'il faut collecter et recycler ce qui représente 14% de

nos déchets ménagers. Aujourd'hui, grâce à vos efforts, 60% des emballages en verre sont recyclés. L'objectif des prochaines années est d'en collecter et d'en recycler 80% (données Eco-Emballages).

Tous les emballages alimentaires en verre, quelle que soit leur taille sont recyclables : les bouteilles et les flacons en verre, les bocaux de conserve, les petits pots (alimentation de bébés, confitures, yaourts...).



**Attention :** les plats de cuisine destinés à la cuisson et la vaisselle de table (assiette, verre de table) en verre ont une composition chimique différente du verre d'emballage qui rend impossible leur intégration au calcin utilisé dans les fours de verriers, d'où l'importance de mettre ce type de verre dans la poubelle marron.

## Produire votre propre engrais, c'est possible !



Il n'est pas trop tard pour vous lancer dans la pratique du compostage. Pour demander votre composteur ou pour tout renseignement, contactez le service déchets ménagers au 02 96 50 13 76 ou [dechetsmenagers@lamballe-communaute.com](mailto:dechetsmenagers@lamballe-communaute.com)

Tous les détails sur [www.lamballe-communaute.com](http://www.lamballe-communaute.com)



Hôtel de Ville | 5, rue Gustave Téry

BP 90456 | 22400 Lamballe

tél. 02 96 50 13 55 | fax 02 96 31 17 33

[www.lamballe-communaute.com](http://www.lamballe-communaute.com)

[lamballe@lamballe-communaute.com](mailto:lamballe@lamballe-communaute.com)

La communauté de communes regroupe l'ensemble des communes suivantes :

Andel, Bréhand, Coëtmieux, Hénansal, La Malhoure, Lamballe, Landéhen, Meslin, Morieux, Noyal, Quintenic, Pengilly, Pommeret, Saint-Glen, Saint-Rieul, Saint-Trimoël, Trébry.

Directeur de publication : Loïc Cauret

Rédaction : Ronan Guichard

Conception graphique/illustrations : atelier PUZZLE (Rennes)

Photographies : Lamballe Communauté, atelier PUZZLE (Rennes), Eco Emballages, Recylum

Impression de 15 000 exemplaires sur papier recyclés par :

Les Compagnons du Sagittaire



Papier recyclé

Avec le soutien d'Eco Emballages



L'emballage qui porte ce logo n'est pas obligatoirement recyclable. Il symbolise uniquement que l'entreprise fabricante de ce produit participe financièrement au programme de recyclage de nos emballages ménagers.